

HAVERBEKE (VAN) (J.-E.), Capitaine de vaisseau et Inspecteur général de la Marine (Anvers, 22.10.1812 - Anvers, 5.10.1907).

Van Haverbeke peut être considéré comme un des pionniers les plus efficaces de l'expansion belge Outre-Mer et il le fit au cours d'une longue carrière consacrée à la marine et à la science. Il avait d'ailleurs de qui tenir dans le domaine maritime: son grand-père maternel, Maurancourt, avait été corsaire, son oncle maternel, Verbrugge, était ingénieur de la Marine et son père, natif de Calais, avait rang de lieutenant de vaisseau. Ce dernier était venu à Anvers en 1805, au moment de l'apogée de l'empire français, lorsque Napoléon décida de doter la métropole d'installations portuaires importantes.

Dès 1826, le jeune Van Haverbeke fit du service sur des bateaux de commerce et, le 20 août 1832, il s'engageait dans la Marine royale avec rang d'aspirant de 2^e classe. Servant à bord d'une canonnière, il fut promu aspirant de 1^{re} classe le 1^{er} décembre 1832.

Jusqu'en 1834, la Marine royale était restée fluviale, mais à partir de cette date, le gouvernement, voulant restaurer le commerce extérieur belge ébranlé par la perte des colonies rattachées aux Pays-Bas, décida d'engager les armateurs et les industriels à tenter des voyages pour écouler les marchandises belges. Afin de les y inciter, la Marine royale était associée à cet effort en prêtant des équipages à charge de l'Etat. Le 25 novembre, cette disposition joua en faveur de la firme De Lescluze père, de Bruges; le trois-mâts, le *Robuste*, reçut un équipage sous les ordres du lieutenant de vaisseau Desorgher; Van Haverbeke en faisait partie.

Le *Robuste* était parti à destination de l'Egypte, le 3 janvier 1835, mais au port d'Alger, le 6 février 1835, le bateau fut pris dans une tempête d'une violence extrême. Pendant cinq jours, l'équipage lutta pour sauver le *Robuste*, mais le 11 à 16 heures, parti à la dérive, il se brisa sur les rochers. L'équipage, qui put être sauvé, fut l'objet des plus vifs éloges. Les hommes rentrèrent au pays au mois de mai par voie terrestre.

Van Haverbeke avait été promu enseigne de vaisseau le 1^{er} avril 1835 et réintégré dans la flottille le 12 mai suivant.

Le 25 mai 1837, il fut désigné pour faire partie de l'équipage de la *Clotilde*, trois-mâts barque de 380 tonneaux, appartenant à l'armateur Spillaert, d'Anvers, et pris en location par l'Etat à la date du 11 juin 1837.

Ce bateau, placé sous les ordres du lieutenant de vaisseau Nuewens, était destiné à une croisière d'instruction le long des côtes d'Afrique. C'était un premier essai de navire-école que le chef de la Marine, le capitaine-lieutenant Lahure, voulut rendre solennel en venant à bord de l'unité, la veille du départ, pour faire prêter serment de fidélité au pays par le personnel de l'Etat. Le départ eut lieu d'Ostende, le 17 juin 1837.

Le voyage fut long et monotone, sans aucune escale. Nuewens faisait régner une discipline de fer et s'efforçait d'initier les jeunes au métier de marin. La *Clotilde* fut de retour à Ostende le 2 octobre 1837. Van Haverbeke y débarqua avec un détachement de 35 hommes, qu'il ramena à Anvers par voie terrestre. Le bateau regagna Anvers sous pavillon neutre, car la Hollande ne reconnaissait pas encore celui de la Belgique.

En 1840, le Gouvernement belge racheta une goélette refusée au constructeur par l'ar-

mateur pour vice de construction. Cet esquif de 200 tonneaux fut baptisé la *Louise-Marie* en l'honneur de la première reine des Belges. Le bateau fut placé sous les ordres du lieutenant de vaisseau Eyckholt; Van Haverbeke fut désigné le 30 juin pour faire partie de l'équipage. Le 5 juillet, la *Louise-Marie* partit pour une croisière vers les Shetland et l'Islande, au cours de laquelle elle porta secours à trois bateaux de pêche belges en difficulté. Le retour au pays eut lieu le 17 octobre 1840 mais, dès le 19 octobre, la *Louise-Marie* reçut mission de conduire à Lisbonne le chargé d'affaires belge qui devait y apporter une sentence arbitrale de Léopold I^{er} au sujet d'un différend surgi entre l'Espagne et le Portugal. Les officiers furent reçus à la cour qui tenait à faire témoignage de considération à l'égard de la Belgique. Le retour fut dramatique, car la goélette fut prise dans une tempête épouvantable.

Le 10 octobre 1841, Van Haverbeke passait au service de la flottille de l'Escaut. La Marine royale était en butte aux attaques de parlementaires aux vues étroites et son budget était chichement mesuré; pour maintenir son personnel en activité, elle fournissait des équipages aux navires de commerce belges. C'est ainsi que Van Haverbeke reçut le commandement de l'*Emmanuel* appartenant aux frères De Cock, de Gand.

Le bateau quitta Anvers le 9 janvier 1844; il devait faire escale à Batavia, Singapour, Manille et Canton. Dans ce dernier port, les mandarins ignorant l'existence de la Belgique ne voulaient pas laisser rentrer l'*Emmanuel*. Van Haverbeke envoya un de ses officiers avec un carte représentant une Belgique agrandie pour les besoins. Devant l'importance de ce pays, les autorités chinoises finirent par se laisser fléchir. Après un voyage excellent, le trois-mâts rentra à Anvers le 13 avril 1845.

A cette époque, un brick destiné à la Marine royale était en construction, mais sa mise en ligne était retardée par l'action de certains politiciens; finalement, le *Duc de Brabant* prit rang dans l'escadrille le 25 novembre 1845 et Van Haverbeke en fut nommé commandant en second. A ce titre, il fit jusqu'au 4 septembre 1846, une croisière aux îles Shetland et à la côte d'Islande. Alors que la Belgique était à la recherche de débouchés nouveaux pour écouler les produits de son industrie, le 31 décembre 1848 le *Duc de Brabant* fut désarmé par décision du Parlement.

Cependant, le 3 mars 1847, Van Haverbeke avait reçu le commandement de la *Louise-Marie* et il œuvra excellemment pour l'expansion belge d'Outre-Mer. Parti le 17 décembre 1847, après une escale à Ténériffe, il arriva en rade de Gorée le 11 janvier 1848. C'est le Roi Nunez qui retint particulièrement l'attention au cours de l'exploration de la côte occidentale d'Afrique et le chirurgien Durant établit un rapport sur les possibilités de séjour pour les Européens dans ces régions insalubres.

De son côté, Van Haverbeke tira parti habilement des dissensions entre chefs indigènes soutenus, les uns par les Anglais, les autres par les Français, ces deux pays essayant d'établir des comptoirs commerciaux. La France et l'Angleterre avaient conclu un accord de non-intervention au Rio Nunez, afin d'éviter un conflit. Van Haverbeke en profita pour établir le 4 mars 1848, en rade de Caniope, une convention avec le chef Lamina aux termes de laquelle les deux rives du Rio Nunez étaient cédées en toute souveraineté au Roi des Belges. Ainsi, la Belgique disposait de terrains suffisants pour que des commerçants viennent y installer des établissements com-

merciaux. Lors de leur installation, il était prévu une redevance annuelle à payer au chef des Nalous qui, en retour, promettait de protéger les propriétaires belges; le Roi s'engageait à payer une somme annuelle et à garantir le chef des Nalous contre toute agression.

Cet accord devait être soumis à l'approbation du Roi qui devait faire connaître sa décision avant le 30 juin 1849.

Van Haverbeke rentra au pays le 14 mai 1848 et dès que furent connus les résultats de cette expédition, l'industriel De Coster, de Gand, envoya le trois-mâts *Emma* en direction du Rio Nunez; les transactions commerciales étaient menées par l'intermédiaire de l'agent Cohen.

Du 10 juin au 10 juillet 1848, Van Haverbeke partit en mer du Nord avec la *Louise-Marie* pour surveiller la pêche, puis du 8 août au 30 septembre aux îles Féroé. Le 31 décembre 1848, la goélette quitta Doel pour se rendre une nouvelle fois au Rio Nunez, toujours sous le commandement de Van Haverbeke.

Le bateau, après avoir longé l'île Salvage, les Canaries, le Banc d'Arguin et le Cap-Vert, mouilla en rade de Gorée le 22 janvier 1849. Le trois-mâts *Emma*, avec le capitaine Witteveen et Cohen, s'y trouvait également, en même temps que la frégate *Pénélope* et la corvette *Recherche* de la Marine française. Le capitaine de vaisseau Bouët, commandant la division française, manqua d'égarer envers Van Haverbeke qu'il ne reçut pas, contrairement à l'usage.

En fait, l'officier français appréciait à sa juste valeur l'importance du Rio Nunez et il supportait mal d'y avoir été devancé par les Belges.

Le 27 janvier, la *Louise-Marie* quitta Gorée et les officiers belges, en compagnie de Cohen, prospectèrent diverses stations de la côte avant de pénétrer le 9 février dans l'estuaire du Rio-Nunez. Le 10 février, on était en vue de Vittoria et le 12, le roi Lamina, l'ami des Belges, vient rendre visite à bord de la goélette. Le 13 février, la goélette s'arrêta à Rapass, en face de l'établissement d'un mulâtre français Bicaise, dont on allait faire le consul de Belgique dans cette région. Un établissement secondaire situé à Debokké, encore plus en amont, appartenait également à Bicaise.

Le 14 février, Van Haverbeke donnait par écrit des instructions à ses officiers, selon les directives secrètes reçues du Gouvernement avant son départ pour l'Afrique. Le but poursuivi était de favoriser l'écoulement des produits de l'industrie nationale par l'établissement de comptoirs de commerce.

Th. Ducolombier devait lever un plan détaillé de Vittoria et reconnaître les ressources que pouvait offrir l'agriculture; Traatsaert était chargé d'étudier la défense du poste et les ressources en vivres pour une garnison; de son côté, Dufour devait s'enquérir des marchés et des mœurs des Baggos, des Nalous et des Landoumas, mais, en outre, il devait rassembler une documentation météorologique sur la région.

Le 21 février 1849 eut lieu à bord de la *Louise-Marie* un banquet qui réunissait les officiers belges, le roi Lamina et les commerçants du Rio Nunez, afin de célébrer la ratification du traité par le roi Léopold I^{er}. Alors que les officiers belges accomplissaient les devoirs qui leur avaient été commandés, le 25 février 1849, ils durent se préparer à une expédition armée, car Mayoré, un rival du roi Lamina, avait violé les conventions passées avec les commerçants déjà établis sur place; Van Haverbeke avait décidé d'agir pour protéger leurs droits.

Mayoré avait enlevé le fils et la femme d'un

de ses parents, Ismaël, ce dernier, expulsé de Debokké, avait dû se rendre à Rapass. Le 26 février, Van Haverbeke remonta le Rio-Nunez avec trois chaloupes et une grande partie de l'équipage de la *Louise-Marie*; une chaloupe chargée des commerçants de la région suivait les militaires.

Arrivé à Cassasi, Bicaise fut étonné de constater que cent Landoumas, sur instruction de Mayoré, construisaient une maison sur un de ses terrains pour deux commerçants anglais qui venaient de s'établir à Debokké. Ces derniers avaient comblé Mayoré de cadeaux, surtout de rhum, pour acheter sa complicité dans l'usurpation du bien d'autrui. Mayoré, qui se trouvait dans les parages, fut invité à une palabre qui devait se tenir à Debokké le jour même.

Vers onze heures, les officiers belges étaient arrivés à Debokké; Van Haverbeke et une partie des officiers attendaient à la maison de Bicaise la visite de Mayoré qui ne se manifestait pas le moins du monde.

Vers 14 heures, sur une hauteur du village, plusieurs centaines d'hommes armés de fusils apparaissaient. Van Haverbeke fit débarquer ses hommes et un mortier fut mis en batterie. Mayoré, invité à se présenter, répondit qu'il ne se fiait pas aux Blancs. Sur cette réponse, Van Haverbeke accompagné de Lamina se rendit seul chez Mayoré qui était ivre. Comme il ne pouvait répondre de suite, l'officier belge exigea une réponse pour onze heures du soir. Une heure avant l'expiration du délai, une réponse favorable arriva. Aussi, l'expédition revint à bord de la *Louise-Marie*, ramenant la femme et l'enfant d'Ismaël.

Le 27 février, alors que Van Haverbeke faisait visiter les embarcations remontant le Rio-Nunez, vu les menaces nouvelles contre Ismaël et les siens, la corvette anglaise *Favorite* mouilla à Caniope et son commandement vint à Rapass, remettre au commandement belge une protestation au nom du commodore du Sierra-Leone. Après quelques explications, l'officier anglais dut bien reconnaître que la convention franco-anglaise ne liait pas les Belges et il ne put qu'avaliser la conduite de Van Haverbeke.

Ce même jour, la corvette française la *Recherche* arrivait également dans l'estuaire du Rio-Nunez; son commandant, le capitaine de frégate de la Tocnaye apprit que les résidents avaient sollicité l'intervention des Belges pour apaiser Mayoré et le ramener à une saine raison.

Entre-temps, la situation s'était envenimée et les deux nouveaux commerçants anglais ne cessaient d'approvisionner en rhum et en munitions Mayoré, qui devenait de plus en plus arrogant.

Finalement, le 9 mars 1849, Van Haverbeke, qui s'était entendu avec de la Tocnaye, avait décidé de se rendre à Rapass en compagnie de l'officier français pour faire entendre raison à Mayoré. Ce même jour, l'*Emma* arrivait également sur les lieux.

Ducolombier et Mestrieau montèrent le cours du Rio-Nunez jusqu'à Debokké et constatèrent l'aide que Mayoré procurait aux deux intrus anglais à Cassasi. L'usurpateur se montra aimable, promit tout ce qu'on voulait, mais ne passait pas à exécution. Aussi, sans plus attendre, il fut décidé de venir en force à Debokké, sous le prétexte de réinstaller Ismaël.

Le 11 mars 1849, Français et Belges remontèrent le Rio-Nunez et opérèrent un débarquement à Debokké sous la conduite de de la Tocnaye. Un coup de feu tiré au hasard rendit les hommes de Mayoré prudents mais, de

nouveau, ce dernier ne voulait rien entendre. Les deux commerçants anglais lui avaient livré la veille 30 fusils et des munitions. Cependant, nombreux étaient les habitants de la région qui désavouaient cette ligne de conduite.

Dans la nuit, profitant de la marée, l'expédition revint à bord des bateaux ancrés à Rapass. Le capitaine de Kerhallet, ami de Bouët, arriva sur ces entrefaites à bord de la corvette française. Alors qu'il avait pour mission de contrecarrer l'action de Van Haverbeke, il se rendit compte qu'aucun reproche ne pouvait être adressé aux Belges et, finalement, il rallia leur cause.

Après divers incidents au cours desquels Mayoré fit preuve de mauvaise volonté, la *Louise-Marie* alla mouiller en amont de Rapass le 16 au matin afin d'entamer le blocus du Rio-Nunez. Le 17 mars 1849, les deux négociants anglais furent invités à quitter Debokké. Comme ils proposaient d'entamer de nouveaux pourparlers, les trois commandants s'y refusèrent.

Cohen mit l'*Emma* à la disposition de l'expédition belge et un commerçant français, Salcedo, prêta à ses compatriotes une goélette, la *Dorade*.

Le 22 mars, la *Louise-Marie* suivie des deux bateaux de commerce remontèrent jusqu'à Walkaria pour embarquer les indigènes qui faisaient cause avec Lamina. Vu son tirant d'eau, la *Louise-Marie* dut rentrer à Walkaria, tandis que l'*Emma*, la *Dorade* et une grande chaloupe armée devaient remonter plus en amont. Entre-temps, les deux commerçants anglais avaient été faits prisonniers.

Le 24 au matin, les bateaux amenaient la petite force belge, face à Debokké. L'action débuta à 9 heures du matin par un tir d'artillerie suivi d'un débarquement.

Au cours de cette action, Van Haverbeke dirigea le tir d'artillerie avec une efficacité étonnante, tandis que de la Tocnaye commandait le débarquement. Le village fut pris et on y saisit l'armement livré par les deux Anglais ainsi que leur correspondance avec Mayoré; celle-ci fournissait la preuve de leur collusion.

Une action dut encore être menée contre un village de la rive droite où Mayoré avait mis ses biens en sécurité et d'où une troupe de ses fidèles harcelaient, par un tir de mousquetterie, les marins et les hommes qui avaient participé au débarquement. A une heure de l'après-midi, l'action était terminée et les bateaux redescendirent le Rio-Nunez le 25 mars 1849 vers midi.

Pendant ce retour, des hommes de Mayoré, furieux de la défaite, tiraient depuis la rive sur les équipages; c'est alors que le belge Dufour fut grièvement blessé à la tête.

La *Louise-Marie* retrouva son équipage et Van Haverbeke confia la garde de Debokké au chef Tongo, qui avait pour mission d'empêcher Mayoré d'y revenir.

Le 26, pendant la descente de la rivière, la goélette belge s'échoua dans une position difficile. Sous les tirs des mutins, l'équipage parvint, avec l'aide des Français, à tirer le bateau de sa situation devenue critique à marée basse.

Le 27 mars 1849 la *Louise-Marie* était de retour à Rapass où elle séjourna quelques jours pour réparer les dégâts, tandis que les Français retrouvaient la *Prudente* et la *Recherche* à Vittoria.

Le 2 avril, Van Haverbeke, de la Tocnaye et de Kerhallet conclurent un arrangement avec Lamina afin qu'il reconnaisse Tongo comme le chef de Debokké. Le 5 avril, Tongo signait avec la Belgique un traité cédant les deux rives du Rio-Nunez et autorisant la consti-

truction d'un fort à Debokké, tout cela pour un prix de 5 000 francs.

La *Louise-Marie* quitta l'estuaire du Rio-Nunez le 10 avril 1849 et arriva à Gorée le 23 avril. Bouët, en tournée au Gabon, y revint le 25 avril. Lorsqu'il prit connaissance du rapport de de la Tocnaye et de de Kerhallet, il exprima son mécontentement, mais les deux officiers français refusèrent de le modifier. Malgré l'estime dont Van Haverbeke et ses hommes étaient entourés, ils ne furent pas reçus par le commandant de division. Les autres officiers français firent connaître combien ils désapprouvaient l'attitude de leur chef.

Le 3 mai 1849, Van Haverbeke prit la route du retour et entra à Doel le 17 juin.

A la suite du rapport élogieux de de la Tocnaye, Van Haverbeke reçut la croix de la Légion d'honneur en date du 25 janvier 1850; dès le 18 juillet 1849, il avait été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold et les habitants du Rio-Nunez, lui remirent un sabre d'honneur.

Mis en disponibilité, du 10 juillet au 15 décembre 1849, Van Haverbeke reprit le commandement de la *Louise-Marie* et cingla à nouveau vers le Rio-Nunez le 24 février 1850. Le 29 mars, la goélette mouillait en rade de Vittoria. C'était pour constater le délabrement du courant commercial qu'une poignée de Belges avait tenté de créer dans cette région.

Le Gouvernement avait bien nommé un consul à Gorée, mais il était dénué de pouvoir réel. Il ne disposait d'aucune force pour faire régner l'ordre sur les rives du Rio-Nunez, aussi les commerçants européens et africains étaient victimes des intrigues et des rivalités des chefs régionaux. Faute d'encouragement, les Belges ne purent tirer parti du prestige qu'ils s'étaient acquis dans la région. La *Louise-Marie* qui avait quitté Vittoria le 25 avril, était déjà de retour à Anvers le 3 juin 1850.

Van Haverbeke, mis en disponibilité le 1^{er} juin, promu capitaine-lieutenant de vaisseau le 8 août, fut rappelé en activité le 23 décembre 1850 et nommé chef supérieur du service Ostende-Douvres.

Le 30 novembre 1851, il reprenait le commandement de la *Louise-Marie* qui était réclmée au Rio-Nunez.

Le départ eut lieu d'Anvers le 6 janvier 1852, mais les débuts furent pénibles; il fallut se réfugier à la côte anglaise pour réparer une avarie au gouvernail. Arrivé à Gorée le 27 février, Van Haverbeke trouva une lettre du consul Bols lui demandant de se rendre d'urgence au Rio-Nunez.

Le 4 mars à Rapass, un spectacle désolant attendait l'équipage; des combats récents avaient eu lieu entre Landoumas et Nalous à une centaine de mètres de la maison de Bicaise; des cadavres étaient restés sur place sans sépulture. Mayoré avait à nouveau voulu régner sur les territoires des Nalous. Van Haverbeke tenta à nouveau, par la négociation, de faire entendre raison au chef turbulent qui refusait de baisser pavillon. Lamina, l'allié des Belges, demanda à Van Haverbeke de l'armer pour se défendre; mais, n'y étant pas autorisé, l'officier belge lui avança 2 500 francs à valoir sur la redevance promise annuellement et invita les résidents à évacuer le haut de la rivière afin de se placer sous la portée des canons de la *Louise-Marie*, en cas de conflit. Comme les colons refusaient d'abandonner leurs installations, Van Haverbeke ne pouvait plus rien faire et il décida de poursuivre sa croisière à la côte d'Afrique.

Cependant, Lamina confia à Van Haverbeke son fils et son neveu, qui furent amenés en Belgique, afin d'y recevoir une bonne éducation.

Le commerce dans le Rio-Nunez périlait faute de protection, car le gouvernement n'avait pas suivi le Roi dans ses efforts et le traité avec Lamina n'avait pas été soumis à l'approbation du Parlement.

Le 15 juin, la *Louise-Marie* était de retour en Belgique, tandis que les Anglais ne se faisaient pas de scrupule pour tenter de placer le Rio-Nunez sous leur obédience.

Le 10 décembre 1852, Van Haverbeke était nommé commandant de la station maritime d'Anvers. Mais ce ne fut pas pour longtemps; le 30 septembre 1853, il reprenait le commandement de la *Louise-Marie* pour repartir à la côte occidentale d'Afrique. Au cours de ce voyage, la goélette contourna l'Afrique Occidentale plus loin que ne l'avait jamais fait aucun autre navire de la Marine royale; elle se rendit notamment au Sierra-Leone, au Libéria, à la Côte d'Ivoire et jusqu'au Gold-Coast. Le retour eut lieu à Anvers le 2 juillet 1854.

En cours de route, la *Louise-Marie* essuya deux tempêtes et le bateau commandé par Van Haverbeke sauva la corvette bordelaise *Petite Angélique*.

Les louables efforts de Van Haverbeke et de ses hommes furent vains car, sous la pression de lord Palmerston, la Belgique laissa tomber en 1854 ses prétentions sur le Rio-Nunez.

Tandis que nos marins promenaient au loin le pavillon belge, les parlementaires s'acharnaient contre la Marine Royale dont certains voulaient la suppression. Une commission, sous la présidence du Comte de Flandre, fut créée pour étudier la question; le 1^{er} juillet 1855, Van Haverbeke fut nommé membre de cette commission en remplacement de Petit, qui était en mer.

Du 7 août au 17 septembre 1855, Van Haverbeke fut envoyé avec la *Louise-Marie* pour surveiller la pêche en mer du Nord.

Après le retour de cette croisière, il fut envisagé d'envoyer encore une fois ce bâtiment au Rio-Nunez, mais il fallut attendre jusqu'au 10 décembre pour que la décision fut prise, en invoquant l'obligation morale de protéger les intérêts belges contractés dans cette région. Ce serait d'ailleurs le dernier voyage de la goélette et de son commandant à la côte occidentale d'Afrique, car les politiciens, entre-temps, décidèrent de sacrifier la Marine Royale pour des fortifications d'Anvers. Et pourtant, il y avait lieu de regretter pareille décision, car il y allait de l'intérêt de l'industrie et du commerce belges.

En effet, le Roi des Nalous, Lamina, était mort. De Coster, le négociant gantois qui avait pris l'initiative de créer des comptoirs au Rio-Nunez, était créancier d'une somme de 700 000 francs dans cette région.

La *Louise-Marie* quitta Anvers le 2 avril 1856 pour arriver à Gorée le 2 mai; le consul Bols était déjà parti depuis six semaines au Rio-Nunez. Il fut rejoint à Rapass où, pour la dernière fois, la redevance annuelle de 5 000 francs fut liquidée aux frères de Lamina. Les négociants ne se sentant plus soutenus abandonnèrent leurs entreprises dans cette région et la *Louise-Marie* fut de retour à Anvers le 13 août.

En 1857, Van Haverbeke dirigeait la station maritime d'Anvers tout en faisant partie de diverses commissions relatives à la défense d'Anvers.

Le pionnier de notre expansion coloniale dut assister impuissant au démantèlement de la Marine Royale et au désarmement successif des unités.

Il fut nommé capitaine de vaisseau le 18 septembre 1862 et, lors de la guerre franco-allemande en 1870, il fut chargé, à titre militaire, des services de l'Escaut à Anvers.

Malgré toutes les infortunes, Van Haverbeke s'était remis à l'étude des sciences et il fut nommé, le 3 mai 1874, membre de la commission chargée d'étudier la réorganisation de l'Observatoire. Le 28 septembre 1876, il démissionna, mais il fut nommé inspecteur général de la marine civile.

Il mourut à Anvers le 5 octobre 1907, âgé de près de 95 ans.

Ce vaillant officier était commandeur de l'Ordre de Léopold. — Chevalier du Lion Néerlandais. — Chevalier de la Légion d'Honneur. — Titulaire de la Croix civique de première classe et de la décoration commémorative du cinquantenaire de la Marine.

24 août 1972.

A. Lederer.

Leconte, L. — Les ancêtres de notre Force Navale, Bruxelles, 1952.